

NOTA : Les surfaces, cotes, gaines, descentes d'eaux pluviales, retombées, soffites et faux-plafond ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces et les côtes pourront varier dans une limite de 5%. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et de tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Les seuils des portes-fenêtres auront une hauteur inférieure à 25cm et seront adaptés selon les cas. Seuls seront fournis les équipements figurants sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.